

## **Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)**

**Dixième session**  
**Genève, 12 – 16 novembre 2012**

### **ÉLABORATION D'INSTRUMENTS PERMETTANT D'ACCÉDER À L'INFORMATION EN MATIÈRE DE BREVETS – PHASE II**

*Document établi par le Secrétariat*

1. L'annexe du présent document, dans laquelle figure le descriptif du projet intitulé "Élaboration d'instruments permettant d'accéder à l'information en matière de brevets – Phase II", traite des recommandations n<sup>os</sup> 19, 30 et 31 du Plan d'action pour le développement. Le coût estimatif du projet s'élève à 292 000 francs suisses.

2. *Le CDIP est invité à examiner et à approuver l'annexe du présent document.*

[L'annexe suit]

## DESCRIPTIF DE PROJET

1. RÉSUMÉ	
<u>Code du projet</u>	DA_19_30_31_02
<u>Titre</u>	Élaboration d'instruments permettant d'accéder à l'information en matière de brevets – Phase II
<u>Recommandations du Plan d'action pour le développement</u>	<p><i>Recommandation n° 19</i> : Engager les discussions sur les moyens à mettre en œuvre, dans le cadre du mandat de l'OMPI, pour faciliter davantage l'accès des pays en développement et des PMA aux savoirs et à la technologie afin de stimuler la créativité et l'innovation et de renforcer les activités déjà entreprises dans ce domaine au sein de l'OMPI.</p> <p><i>Recommandation n° 30</i> : L'OMPI devrait coopérer avec d'autres organisations intergouvernementales pour fournir aux pays en développement, y compris les PMA, sur demande, des conseils sur les moyens d'accéder à l'information technologique en rapport avec la propriété intellectuelle et d'en faire usage, notamment dans les domaines présentant un intérêt particulier pour les demandeurs.</p> <p><i>Recommandation n° 31</i> : Mettre en œuvre des initiatives arrêtées par les États membres qui contribuent au transfert de technologie en faveur des pays en développement, s'agissant par exemple de demander à l'OMPI de faciliter l'accès à l'information en matière de brevets accessible au public.</p>
<u>Brève description du projet</u>	<p>La phase II du projet relatif aux rapports panoramiques sur les brevets aura pour objectif de terminer les travaux commencés dans le cadre de la phase I, à savoir perfectionner les instruments normalisés élaborés durant la phase I, promouvoir et faciliter la collaboration entre les offices de propriété intellectuelle actifs dans le domaine de l'analyse des brevets et déterminer l'utilité et l'impact des rapports.</p> <p>L'objectif de développement du projet intitulé "Élaboration d'instruments permettant d'accéder à l'information en matière de brevets" consiste à promouvoir l'innovation et la croissance économique dans les pays en développement et les pays les moins avancés en facilitant des discussions sur la politique à mener et des décisions éclairées relatives à l'investissement en recherche-développement et au transfert de technologie moyennant la présentation de rapports panoramiques sur les brevets dans les domaines concernés.</p> <p>Le résultat escompté du projet est l'amélioration de l'accès aux technologies divulguées dans les publications de brevets et de la connaissance des tendances en matière de brevets et des modèles d'innovation dans les domaines techniques sur lesquels porteront</p>

	<p>les rapports panoramiques sur les brevets ainsi que le renforcement des capacités pour ce qui est des pratiques recommandées et des méthodes de recherche de brevets dans ces domaines.</p> <p>La phase II du projet vise à contribuer à l'obtention de ce résultat et à la réalisation de cet objectif en poursuivant l'élaboration de nouveaux rapports panoramiques sur les brevets dans les domaines recensés dans phase I, à savoir la santé publique, l'alimentation et l'agriculture, l'énergie et le changement climatique et les handicaps; et en consolidant la diffusion et les activités de renforcement des capacités, en particulier en organisant une conférence régionale sur l'analyse des brevets en vue de rédiger des orientations méthodologiques aux fins de l'élaboration de rapports panoramiques sur les brevets et de la diffusion et de l'échange des pratiques recommandées entre les offices de propriété intellectuelle et les institutions actives dans ce domaine.</p>
<p><u>Programme(s) d'exécution</u></p>	<p>Programme 14</p>
<p><u>Liens avec d'autres programmes connexes</u></p>	<p>Le Secteur de l'infrastructure mondiale en collaboration avec le Département des savoirs traditionnels et des défis mondiaux, la Division de l'innovation, la Division des questions mondiales de propriété intellectuelle et la Division de l'économie et des statistiques.</p> <p>Liens vers les programmes 1, 5, 9, 16 et 18 de l'OMPI.</p>
<p><u>Liens avec les résultats prévus dans le programme et budget 2012-2013</u></p>	<p><i>Résultat attendu II.2</i> : renforcement des capacités en matière de ressources humaines pour pouvoir répondre aux nombreuses exigences en ce qui concerne l'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition.</p> <p><i>Résultat attendu IV.2</i> : Amélioration de l'accès aux informations et au savoir en matière de propriété intellectuelle et leur utilisation par les institutions de propriété intellectuelle et le public au service de l'innovation, et facilité d'accès aux œuvres créatives et aux œuvres créatives tombées dans le domaine public.</p> <p><i>Résultat attendu VII.3</i> : Les instruments axés sur la propriété intellectuelle sont utilisés pour le transfert de technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les PMA, pour répondre aux défis mondiaux. <i>Programme 18</i>; Sources d'information spécifiques et concrètes combinant une analyse des politiques avec une meilleure utilisation de l'information en matière de brevets destinée aux responsables de l'élaboration des politiques et des instruments pratiques pour l'innovation.</p>

<u>Durée du projet</u>	De novembre 2012 à décembre 2013 : 14 mois
<u>Budget du projet</u>	Ressources autres que les ressources en personnel : 292 000 francs suisses

## 2. DESCRIPTIF DU PROJET

### 2.1. Résultats de la phase I

Durant la phase I du projet, neuf rapports panoramiques sur les brevets ont été élaborés dans les domaines de la santé publique, l'alimentation et l'agriculture, l'énergie et le changement climatique. De plus amples informations sur les résultats obtenus dans le cadre de la phase I du projet figurent dans le rapport d'évaluation du projet (voir le document CDIP/10/6).

### 2.2. Objectifs de la phase II et principaux résultats

Le premier objectif de la phase II du projet est l'amélioration de l'accès aux technologies et de la connaissance des tendances en matière de brevets et des modèles d'innovation dans des domaines techniques particuliers. Par conséquent, le principal résultats de la phase II sera l'élaboration de six nouveaux rapports panoramiques sur les brevets concernant des thèmes présentant un intérêt particulier et étant prioritaires pour les PMA et les pays en développement dans les domaines définis durant la phase I afin de faciliter les discussions sur la politique à mener et les décisions relatives au développement, à l'innovation, à l'investissement en recherche-développement et au transfert de technologie dans les organisations intergouvernementales spécialisées, les organisations non gouvernementales (ONG), les gouvernements, les institutions, les centres de R-D, les établissements universitaires et les autres représentants du secteur privé. En outre, le site Web de l'OMPI consacré aux rapports panoramiques sur les brevets sera amélioré afin de faciliter l'accès aux rapports panoramiques publiés, qu'ils soient élaborés par l'OMPI ou par d'autres institutions.

Le second objectif de la phase II est le renforcement des capacités des institutions des pays en développement pour ce qui est de l'utilisation et de l'élaboration des rapports panoramiques sur les brevets. Une activité connexe sera l'organisation d'une conférence régionale afin de faciliter la collaboration entre offices de propriété intellectuelle et institutions qui se consacrent à l'analyse de brevets et à l'échange de pratiques recommandées. Un nouveau résultat sera la rédaction des orientations méthodologiques pour l'élaboration des rapports panoramiques sur les brevets.

Parmi les bénéficiaires visés par le projet, mentionnons : les inventeurs pris individuellement; les chercheurs des centres de technologie et des universités; les petites et moyennes entreprises (PME); le secteur privé; le milieu universitaire; les professionnels de la propriété intellectuelle; les décideurs politiques au niveau des gouvernements nationaux, des organisations intergouvernementales ou des ONG, les décideurs dans le domaine de la R-D et du transfert de technologie, etc.

La phase II du projet aura pour objectif de perfectionner et d'améliorer les instruments normalisés mis au point durant la phase I, par exemple, la visualisation des conclusions de chaque rapport.

La phase II aura également pour objectif de mieux déterminer l'utilité et l'impact des rapports élaborés dans le cadre des phases I et II sur les bénéficiaires visés.

### 2.3. Stratégie de mise en œuvre de la phase II

Pour atteindre les objectifs susmentionnés, il faudra passer par les étapes suivantes :

A. Coopération avec les organisations intergouvernementales, les ONG, les États membres et les institutions nationales ou régionales :

L'expérience acquise durant la mise en œuvre de la phase I a montré que les rapports panoramiques sur les brevets doivent être élaborés en collaboration avec des partenaires qui sont intéressés par les domaines concernés et ont des compétences en la matière. Il est ainsi possible de définir efficacement la portée de chaque rapport et de répondre à certains besoins des partenaires. La phase II poursuivra et élargira ces collaborations fructueuses et cherchera en particulier à recenser des institutions partenaires locales dans les pays en développement ainsi que des partenaires actifs au niveau mondial tels que les organisations intergouvernementales et les ONG.

Dans ce contexte, la coopération avec les États membres et les institutions nationales et régionales des pays en développement sera renforcée moyennant diverses méthodes d'évaluation des besoins et la définition des sujets des nouveaux rapports panoramiques sur les brevets qui les intéressent.

B. Renforcement des capacités

Chaque rapport panoramique sur les brevets contient une explication détaillée de la méthode de recherche et d'analyse qui permet à l'utilisateur d'appliquer, par exemple, des stratégies de recherche semblables et de répéter la recherche dans une certaine mesure. Il sert donc d'exemple de recherche de brevet et de stratégies d'analyse dans son domaine technologique respectif.

De plus, la collaboration sur ce type de rapport familiarise le partenaire avec la valeur et les limitations de l'analyse de brevets et avec l'information en matière de brevets en général. La phase I a montré que la collaboration sur un rapport panoramique peut être très avantageuse pour une organisation partenaire à cet égard. S'agissant de la sélection des sujets des nouveaux rapports panoramiques sur les brevets, une attention particulière sera donc accordée au choix de partenaires qui expriment un besoin d'être formés sur ces questions.

C. Renforcement de la promotion et de la diffusion des rapports panoramiques sur les brevets

La diffusion et l'utilisation de rapports sera renforcée moyennant la participation à des conférences portant sur des domaines spécifiques et l'inclusion de l'analyse de brevets dans divers séminaires et ateliers de formation relatifs à l'information en matière de brevets qui seront organisés dans le cadre de la recommandation n° 8 visant à former les offices de brevets, les centres d'appui à la technologie et à l'innovation, les services de transfert de technologie et les autres institutions.

Une conférence régionale distincte sur l'analyse de brevets sera organisée durant la phase II pour permettre l'échange de pratiques recommandées. À cette occasion, des orientations méthodologiques et une compilation des pratiques recommandées en vue de l'élaboration de rapports panoramiques sur les brevets commenceront d'être établies.

Le contenu du site Web actuel de l'OMPI consacré aux rapports panoramiques sur les brevets ([http://www.wipo.int/patentscope/en/programs/patent\\_landscapes/index.html](http://www.wipo.int/patentscope/en/programs/patent_landscapes/index.html)) sera amélioré grâce à la publication de nouveaux rapports, y compris des rapports élaborés par d'autres institutions. En fonction des besoins, des résumés des rapports de l'OMPI pourraient être traduits dans d'autres langues du système des Nations Unies et publiés sur le site Web.

#### 2.4. Risques et stratégies d'atténuation

Risque : manque d'intérêt exprimé pour certains projets par les États membres ou les institutions des pays en développement en ce qui concerne de futurs rapports panoramiques.

Atténuation : une assistance devrait être proposée aux États membres afin de recenser les besoins et les sujets pertinents qui doivent être abordés dans les rapports panoramiques sur les brevets. Éventuellement, les documents relatifs au développement et aux politiques nationales, tels que des stratégies ou des plans nationaux de propriété intellectuelle ou de développement, seraient consultés. Le réseau créé durant la phase I avec les organisations intergouvernementales et les ONG travaillant dans les domaines concernés serait utilisé afin de recenser les utilisateurs potentiels de rapports panoramiques sur les brevets dans les pays membres.

Risque : utilisation insuffisante des rapports.

Atténuation : la diffusion des rapports au moyen des publications de l'OMPI, des centres d'appui à la technologie et à l'innovation ou des services de transfert de technologie en tant que document d'information devrait être améliorée, les rapports devraient être inclus dans les cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI et il faudrait participer à des manifestations de sensibilisation et à d'autres manifestations relatives aux thèmes traités par les rapports. L'institution partenaire avec laquelle le rapport a été élaboré devrait suivre la diffusion et l'utilisation des rapports terminés. La qualité et la pertinence des futurs rapports devraient être améliorées en demandant aux autres utilisateurs des rapports publiés de faire part de leur avis, par exemple, après chaque téléchargement, et en évaluant leur avis.

Risque : pertinence de la portée de chaque rapport.

Atténuation : chaque rapport sera élaboré en collaboration avec une institution partenaire et le mandat de chaque rapport sera adapté aux besoins spécifiques du partenaire. La portée de chaque rapport sera également coordonnée avec les unités de l'OMPI actives dans les domaines concernés.

### 3. EXAMEN ET ÉVALUATION

#### 3.1. Calendrier d'examen du projet

##### 1. Rapports de suivi

Des rapports périodiques préciseront si certains objectifs et jalons ont été atteints; si ce n'est pas le cas, ils préciseront pourquoi et comment remédier à la situation; les rapports feront usage des résultats des enquêtes envoyées aux partenaires de coopération, aux autres

	utilisateurs des rapports et aux visiteurs du site Web consacré aux rapports panoramiques sur les brevets.
2. Rapport d'auto-évaluation	Un rapport sera rédigé à la fin du projet pour confirmer que les objectifs du projet ont été atteints, proposer des mesures futures et souligner des pratiques optimales pour assurer la viabilité du projet. Ce rapport permettra d'assurer un suivi régulier des projets en fonction de critères d'évaluation tels que la pertinence, l'efficacité et la viabilité.
Les rapports seront rédigés par le chargé de projet.	
3.2. <u>Auto-évaluation du projet</u>	
<u>Résultats du projet</u>	<u>Indicateurs d'exécution</u> (indicateurs de résultats)
1. Rapports panoramiques sur les brevets dans des domaines d'intérêt définis.	Six nouveaux rapports panoramiques sur les brevets ont été réalisés durant la phase II du projet en collaboration avec au moins deux nouveaux partenaires de coopération.
2. Amélioration du site Web consacré aux rapports panoramiques sur les brevets, qui contiennent des informations supplémentaires facilitant la diffusion.	20 rapports panoramiques sur les brevets supplémentaires, élaborés par l'OMPI et en externe, ont été publiés sur le site Web durant la phase II.
3. Échange de données d'expérience et de pratiques recommandées entre offices de la propriété intellectuelle et d'autres institutions spécialisées en propriété intellectuelle (TISC, services de transfert de technologie).	Organisation d'une conférence ou d'un atelier régional sur l'analyse de brevets, et participation à d'autres manifestations de formation, par exemple dans un TISC.
4. Projet d'orientations méthodologiques pour l'élaboration de rapports panoramiques sur les brevets.	Réalisé dans un délai de 12 mois après le lancement de la phase II du projet.



<u>Objectif(s) du projet</u>	<u>Indicateur(s) de réussite dans la réalisation de l'objectif du projet (indicateurs de réussite)</u>
<p>Amélioration de l'accès aux technologies et des connaissances des tendances en matière de brevets et des modèles d'innovation dans des domaines techniques précis.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 75% des partenaires immédiats de chaque rapport panoramique se disent satisfaits de la qualité du rapport;</li> <li>- 75% des partenaires immédiats jugent le rapport utile pour leurs propres activités;</li> <li>- Au moins 60% des autres utilisateurs ou lecteurs des rapports panoramiques sur les brevets se disent satisfaits de la qualité du contenu de chaque rapport (faits constatés et méthodes de recherche; seuls les utilisateurs répondent aux enquêtes);</li> <li>- 30% des autres utilisateurs jugent les rapports utiles pour leurs propres activités (par exemple, la méthode de recherche);</li> <li>- Au moins 20% d'augmentation des consultations de page du site Web de l'OMPI consacré aux rapports panoramiques sur les brevets par comparaison avec la phase I;</li> <li>- 20% d'augmentation de la fréquence des téléchargements par comparaison avec la phase I.</li> </ul>
<p>Renforcement des institutions des pays en développement pour ce qui est de l'utilisation et de l'élaboration des rapports panoramiques sur les brevets.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 75% des participants de la conférence ou de l'atelier régional trouvent que leur compréhension de l'analyse de brevets s'est considérablement améliorée;</li> <li>- 75% des utilisateurs/lecteurs des orientations méthodologiques aux fins de l'élaboration de rapports panoramiques se disent satisfaits de la qualité des orientations;</li> <li>- 30% des utilisateurs/lecteurs de ces orientations les jugent utiles pour leurs propres activités.</li> </ul>

#### 4. CALENDRIER D'EXÉCUTION

Activité	2012	2013			
	4 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>
Élaboration de six rapports panoramiques sur les brevets	x	x	x	x	x
Publication de nouvelles informations sur le site Web de l'OMPI et son développement	x	x	x	x	x
Conférence régionale sur les rapports panoramiques sur les brevets			x	x	
Projet d'orientations méthodologiques aux fins de l'élaboration de rapports panoramiques sur les brevets			x	x	x
Proposition visant à assurer le suivi des incidences à long terme sur l'exécution du projet				x	x

#### 5. BUDGET

BUDGET (ressources autres que les ressources en personnel)

Table 1 – Budget du projet par catégorie de dépenses et par année

Catégorie de dépenses	Budget (francs suisses)		
	2012	2013	Total
<i>Voyages et bourses</i>			
Missions de fonctionnaires	3	17	20
Voyages de tiers		52	52
Bourses			
<i>Services contractuels</i>			
Conférences		5	5
Honoraires d'experts		4	4
Publications		1	1
Contrats de louage de services <sup>1</sup>	20	190	210
Services commerciaux			
<i>Matériel et fournitures</i>			
Matériel			
Fournitures			
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>269</b>	<b>292</b>

[Fin de l'annexe et du document]

<sup>1</sup> 10 000 francs suisses sont réservés à l'évaluation indépendante à la fin du projet.